



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ MÉLANGE PB 25

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit MÉLANGE PB 25

Numéro du produit 46505

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Industrie Solvant.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Univar
17, Av Louison Bobet
94132 FONTENAY-SOUS-BOIS
France
+33 (0)1 49 74 80 80
(FAX) +33 (0)1 49 74 81 11
sds@univar.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Appel d'Urgence (en dehors des heures ouvrées) SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)

Sds No. 46505

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification

Dangers physiques Flam. Liq. 3 - H226

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 STOT SE 3 - H336

Dangers pour l'environnement Non classé.

Classification (67/548/CEE) Xi; R36/38. R67
ou (1999/45/CE)

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement Attention

MÉLANGE PB 25

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Mentions de mise en garde

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 P241 Utiliser du matériel électrique antidéflagrant.
 P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
 P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
 P405 Garder sous clef.
 P501 Éliminer le contenu/récipient selon les réglementations nationales.

Contient

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

3-BUTOXY-2-PROPANOL			60-100%
Numéro CAS: 5131-66-8	Numéro CE: 225-878-4	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119475527-28-XXXX	
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Eye Irrit. 2 - H319		Xi; R36/38	
Skin Irrit. 2 - H315			

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL			10-30%
Numéro CAS: 107-98-2	Numéro CE: 203-539-1		
Classification		Classification (67/548/CEE) ou (1999/45/CE)	
Flam. Liq. 3 - H226		R10, R67	
STOT SE 3 - H336			

L'intégralité du texte des phrases de risque et des mentions de danger figure à la Section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

MÉLANGE PB 25

Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Ingestion	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Donner beaucoup d'eau à boire. Consulter un médecin si une gêne persiste.
Contact cutané	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
Contact oculaire	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact cutané	Irritation cutanée.
Contact oculaire	Irritation des yeux et des muqueuses.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin	Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	------------------------------------

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Eteindre l'incendie avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
---------------------------------------	--

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers	Le produit est inflammable.
Produits de combustion dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers pour les pompiers	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.
---	--

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles	Follow precautions for safe handling described in this safety data sheet. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante. Pas de fumées, d'étincelles, de flammes et toute autre source d'inflammation à proximité du déversement.
----------------------------------	---

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement	Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.
--	---

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage	Absorber le déversement avec un matériau inerte, humide, non-combustible. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13. Eliminer toute source d'inflammation.
------------------------------	---

MÉLANGE PB 25

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Eviter tout déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Éviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Classe de stockage Stockage de liquides inflammables.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 50 ppm 188 mg/m³

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 100 ppm 375 mg/m³

*

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

* = Risque de pénétration percutanée.

3-BUTOXY-2-PROPANOL (CAS: 5131-66-8)

DNEL

Industrie - Cutanée; Long terme : 44 mg/kg/jour
Industrie - Inhalatoire; Long terme : 270.5 mg/m³
Consommateur - Cutanée; Long terme : 16 mg/kg/jour
Consommateur - Inhalatoire; Long terme : 33.8 mg/m³
Consommateur - Ingestion; Long terme : 8.75 mg/kg/jour

PNEC

- Eau douce; 0.525 mg/l
- Eau de mer; 0.0525 mg/l
- STP; 10 mg/l
- Sol; 0.16 mg/l

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL (CAS: 107-98-2)

MÉLANGE PB 25

DNEL

Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 369 mg/m³
 Travailleurs - Inhalatoire; Court terme Effets locaux: 553.5 mg/m³
 Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 50.6 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 43.9 mg/m³
 Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 18.1 mg/kg p.c. /jour
 Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 3.3 mg/kg p.c. /jour

PNEC

- Eau douce; 10 mg/l
 - Eau de mer; 1 mg/l
 - rejet intermittent; 100 mg/l
 - Station d'épuration des eaux usées; 100 mg/l
 - Sédiments (eau douce); 52.3 mg/kg
 - Sédiments (eau de mer); 5.2 mg/kg
 - Sol; 5.49 mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Equipements de protection



Contrôles techniques appropriés

Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard.

Protection des yeux/du visage Lunettes de protection contre les projections de produits chimiques. EN 166

Protection des mains Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Caoutchouc nitrile. EN 374

Autre protection de la peau et du corps Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané prolongé ou répété.

Mesures d'hygiène Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection respiratoire Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante. Filtre à gaz, type A2. EN 136/140/145/143/149

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Ether.
pH	Absence de données.
Point de fusion	< -80°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	> 120°C @ 760 mm Hg

MÉLANGE PB 25

Point d'éclair	46°C
Taux d'évaporation	Absence de données.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Absence de données.
Pression de vapeur	Absence de données.
Densité de vapeur	Absence de données.
Densité relative	~ 0.9 @ 25°C
Solubilité(s)	Miscible à l'eau.
Coefficient de partage	Absence de données.
Température d'auto-inflammabilité	Absence de données.
Température de décomposition	Absence de données.
Viscosité	Absence de données.
Propriétés explosives	Absence de données.
Propriétés comburantes	Le mélange lui-même n'a pas été testé mais aucun composant ne répond aux critères de classification des comburants.

9.2. Autres informations

Autres informations	Non disponible.
---------------------	-----------------

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique	Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.
--------------------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Ne polymérisera pas.
--------------------------------------	----------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation.
---------------------	--

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Oxydants puissants. Acides forts. Bases fortes.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques.
-------------------------------------	---

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Corrosion cutanée/irritation cutanée

MÉLANGE PB 25

Données sur l'animal Absence de données.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Absence de données.

Sensibilisation cutanée

Sensibilisation cutanée Absence de données.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Essais de génotoxicité - in vitro Absence de données.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Absence de données.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Absence de données.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Absence de données.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Absence de données.

Inhalation L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Ingestion Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

Contact cutané Provoque une irritation cutanée.

Contact oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

Informations écologiques sur les composants

3-BUTOXY-2-PROPANOL

Écotoxicité Les composants du produit ne sont pas classés dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

12.1. Toxicité

Toxicité Aucune information disponible.

Informations écologiques sur les composants

3-BUTOXY-2-PROPANOL

Toxicité aiguë - poisson LC50, 96 hours, 96 heures: > 560 mg/l, Poecilia reticulata (Guppy)

MÉLANGE PB 25

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours, 48 heures: > 1000 mg/l, Daphnia magna

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Toxicité aiguë - poisson CL₅₀, 96 hours: 4600-10000 mg/l, Poissons

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE₅₀, 48 hours: 23300 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes aquatiques CI₅₀, 72 hours: >1000 mg/l, algues

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

Informations écologiques sur les composants

3-BUTOXY-2-PROPANOL

Persistance et dégradabilité Le produit est facilement biodégradable.

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Persistance et dégradabilité Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage Absence de données.

Informations écologiques sur les composants

3-BUTOXY-2-PROPANOL

Bioaccumulative potential Le produit ne contient pas de substances potentiellement bioaccumulables.

Coefficient de partage : 1.2

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Coefficient de partage : -0.49

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Miscible à l'eau.

Informations écologiques sur les composants

3-BUTOXY-2-PROPANOL

Mobilité Le produit est soluble dans l'eau.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

MÉLANGE PB 25

Informations écologiques sur les composants

3-BUTOXY-2-PROPANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

1-MÉTHOXY-2-PROPANOL

Résultats des évaluations PBT et vPvB Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

Informations écologiques sur les composants

3-BUTOXY-2-PROPANOL

Autres effets néfastes Aucune information requise.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Information générale Déchets classés comme déchets dangereux. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

Méthodes de traitement des déchets Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1993

N° ONU (IMDG) 1993

N° ONU (ICAO) 1993

N° ONU (ADN) 1993

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition (ADR/RID) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS 1-METHOXY-2-PROPANOL)

Nom d'expédition (IMDG) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS 1-METHOXY-2-PROPANOL)

Nom d'expédition (ICAO) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS 1-METHOXY-2-PROPANOL)

Nom d'expédition (ADN) FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (CONTAINS 1-METHOXY-2-PROPANOL)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Code de classement ADR/RID F1

Etiquette ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

Classe ADN 3

MÉLANGE PB 25

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (IATA) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-E, S-E

Catégorie de transport ADR 3

Code de consignes d'intervention d'urgence •3Y

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 30

Code de restriction en tunnels (D/E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales EH40/2005 Workplace exposure limits.

Législation UE

Ce produit peut impacter les seuils Seveso autorisés par la réglementation locale.

Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

SECTION 16: Autres informations

Commentaires sur la révision C'est la première version.

MÉLANGE PB 25

Date de révision	24/09/2015
Révision	01
Numéro de FDS	46505
Statut de la FDS	Approuvé.
Signature	J Spenceley
Phrases de risque dans leur intégralité	R10 Inflammable. R36/38 Irritant pour les yeux et la peau. R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
Mentions de danger dans leur intégralité	H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
TURKISH SIGNATURE	